



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.58.43.00.60 e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 220 CDA 14

Réunion restreinte du 12 Mars 2021 à 18H00 au Centre de formation de l'AJ Auxerre

Présents : MM. MALKI - MOLINES – VIÉ

Hakim Malki préside la séance.

Guillaume Vié est désigné secrétaire de séance.

1-Résultats de la FIA Mars 2022

Sont restitués les résultats de la session de Formation Initiale en Arbitrage qui s'est terminée ce jour, où :

*8 candidats Arbitres ont été admis à l'examen théorique, à savoir :

- DANNOUX Samuel club de Magny
- GARCIA Jean-Luc club de Paron FC
- GILLET Gianluca club de Malay le Grand
- HOUCHOT Ludovic club d'Aillant
- HUGOT Teddy club de Gurgy
- JACQUES Sébastien club de Malay le Grand
- LAMBERT Evan club de Magny
- MAZZA Léa club de Gurgy

*1 candidat Arbitre est admissible à l'examen de rattrapage, à savoir :

- JOSSIER Loris club de Chevannes

La date dudit examen de rattrapage reste à fixer, une convocation individuelle sera adressée à l'intéressé, ainsi qu'à son club d'appartenance.

LA CDA rappelle que les récipiendaires de l'examen théorique, ainsi que l'éventuel reçu à l'examen de rattrapage seront convoqués, afin qu'ils subissent le module 7 et 8 concluant leur formation théorique.

La CDA remercie très chaleureusement le club de l'AJ Auxerre pour la mise à disposition des installations durant les trois samedis requis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H15.

Le Président de la séance
Hakim Malki

Le Secrétaire
Guillaume Vié

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage et aux articles 188 et 190 des R.G. »